L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 2 MAI.

FEUILLETON.

LA CHASSE AUX FANTOMES.

PAR ARMAND LAPOINTE.

DEUXIEME PARTIE.

LA REVANCHE DE MELVEN.

XI.

Le lendemain de ce jour-là, Robert Dachet reçut la lettre de Regimbal.

Venant après le télégramme de J. Starke, elle compliquait la situation et n'était point de nature à rassurer Dachet.

Un moment il eut peur; il crut se sentir pris dans les griffes d'un ennemi implacable. Prévodal et Mlle Desprez donnant tout à coup, et en même temps, signe de vie, et cela juste au moment où Dachet devait éviter l'ombre même du scandale, firent redouter à Robert quelque puissante machination contre sa fortune et la considération après laquelle il courait.

Mais il se rassura bientôt.

—Cet ennemi que je redoute, se dit-il, ne peut exister. Ce n'est pas le baron Mittermann; il est frappé d'idiotisme et de paralysie; ni la comtesse Svitzer, elle est bien trop sotte et trop égoïste pour cela. Paul Maisonneuve est mort et n'avait pas de famille. Reste ce misérable Copeau! Mais Copeau est un va-nu-pieds qui ne peut inspirer nulle confiance et qui doit nécessairement finir ses jours en prison! Qui puis-je donc craindre?... Personne, vraiment! Il n'y a, dans tout ceci, qu'un concours de circonstances, mauvaises, il est vrai, mais qui n'ont rien d'extraordinaire. Toutefois, il est utile de ne pas perdre de temps.

Il fit sa toilette et se rendit chez M. de Lorris.

Il est bien entendu qu'il ne songea en aucune façon à Melven.

Nous laisserons le banquier faisant sa cour à Mlle Emilienne, et nous transporterons le lecteur au vil age d'Orly.

Les maisons de ce village ont un aspect misérable, quelque chose de sordide qui contraste étrangement avec la beauté du site et la richesse de la végétation. Orly est bâti sur un coteau assez élevé et ses maisons s'étagent en amphithéâtre jusqu'à Villeneuve-le-Roi. C'est une situation charmante, dont on n'a pas su profiter pour rendre le village un peu plus attrayant.

De la place, espèce de triangle irrégulier, la vue passe au-dessus de Villeneuve-le-Roi, franchit la Seine, s'arrête avec plaisir sur cette délicieuse oasis qui a nom Villeneuve-Saint-Georges et parcourt un horizon d'une immense étendue.

Sur le versant ouest du coteau, on n'aperçoit que de pauvres chaumières construites en pierres sèches ou avec un mélange de terre glaise, dont le temps a fait des ruines. Tout à fait en bas du coteau, à l'issue d'un sentier tortueux, et au milieu d'un verger aux arbres affectant les formes les plus irrégulières, se trouve une maisonnette construite en torchis et dans un état de délabrement complet.

C'est là que demeure la mère Cochet, l'horrible vieille.

L'intérieur du logis est encore plus misérable que l'extérieur.

Il se compose d'une seule pièce meublée d'une couchette, de deux petits lits d'enfant, de quelques tabourets défoncés, d'une table boiteuse, d'un mauvais bahut et de quelques ustensiles de cuisine. Puis, çà et là, de la poterie ébréchée remplie de lait ou de graine, des paquets d'herbes qui sèchent au plafond ou sont accrochés à la muraille. Un chien, abominable roquet, le museau allongé sur les pattes de devant, dort sur un tas de chiffons; deux gros chats noirs se sont pelotonnés sur un des petits lits occupé par un enfant pâle et débile, et semblent occupés à fasciner par leurs yeux glauques, la pauvre petite créature qui se débat contre cet affreux cauchemar. Sur le sol de terre battue picorent deux ou trois poules et une pie à moitié déplumée. Le second lit est vide, mais à l'un de ses pieds est attaché un enfant dont la bouche est bâillonnée à l'aide d'un vieux mouchoir tordu, afin d'amortir ses cris. L'enfant est d'une maigreur de squelette.

Ce spectacle est horrible.

Attenant à ce logis, un trou sombre sert d'écurie à une vache.

La mère Cochet, vêtue de loques, toute dépenaillée, assise devant la porte qui fait face au sentier, rapièce un jupon dont la couleur primitive a disparu sous des morceaux d'étoffes de couleurs différentes. De temps en temps, son regard de chouette se porte sur le chemin comme pour guetter s'il ne lui arrive pas quelque nouvelle proie ou pour faire disparaître, devant la présence d'un voyageur indiscret, les traces de sa criminelle industrie.

Vers dix heures du matin, un voyageur —c'était Pierre Melven—arriva dans une voiture qu'il conduisait lui-même, sur la place du village d'Orly.

Il descendit à l'auberge située à l'angle droit de la place, fit mettre son cheval à l'écurie et remiser sa voiture dans la cour.

Puis, après avoir commandé son déjeuner pour midi, il demanda où demeurait Mme Cochet.

A ce nom l'aubergiste regarda Pierre Melven de travers et ne répondit pas.

—Vous ne m'avez pas entendu? demanda Melven. Je désire savoir où demeure une vieille femme nommée Cochet.

—Oui! oui! l'ogresse! fit l'aubergiste, et s'adressant à sa femme, il ajouta:—Réponds, toi.

Et il sortit.

—L'ogresse! répéta Melven. Pourquoi ce nom?

—Les femmes de la campagne sont prudentes; elles craignent de se compromettre, surtout lorsqu'elles se trouvent en face d'un étranger.

—Des bêti-es! répondit-elle. Si vous voulez venir avec moi, je vais vous montrer la maison de la mère Cochet.

—Volontiers.

Ils traversèrent une petite ruelle, au bout de laquelle tout le versant opposé du coteau apparaissait nettement.

—Voyez-vous cette maison isolée au milieu des champs? fit la conductrice de Melven.

—Oui.

—Eh bien, traversez le pays, et avant d'arriver à la grande route, vous prendrez le sentier à gauche, que vous pouvez voir d'ici, et qui vient aboutir à la maison de la mère Cochet.

—Merci!

Ainsi que nous l'avons dit, la vieille femme était aux aguets.

Dès qu'elle vit un étranger s'engager dans le sentier, elle eut un mauvais sourire.

Puis, tout à coup, elle se leva, grommelant entre ses dents: — On ne sait pas! Et, enlevant le bâillon de l'enfant attaché au pied du lit, elle lui donna une croûte de pain sur laquelle l'innocente créature se jeta avec avidité. Du mouchoir, qu'elle tenait encore à la main, elle frappa les deux chats placés sur l'autre lit, et les affreuses bêtes s'enfuirent en miaulant.

La porte s'ouvrit.

Melven entra.

—Madame Cochet? demanda-t-il.

—C'est moi, monsieur, pour vous servir, si j'en étais capable.

Melven jeta un regard dans ce sale taudis; il vit les deux enfants et comprit de quelle sorte d'industrie vivait cette créature.

—Pourquoi vous nomme-t-on l'ogresse dans le pays? fit-il d'une voix sévère.

La vieille mégère prit un ton larmoyant.

—Ah! mon bon monsieur, on est si méchant dans le village!

—Vous ne répondez pas! Eh bien, je vais répondre pour vous.

On vous nomme l'Ogresse parce que vous faites un métier infâme qui consiste à laisser mourir d'inanition et d'absence de soins les enfants confiés à votre garde. Parfois aussi, vous aidez à la nature, lorsqu'elle est trop lente à accomplir l'œuvre de mort. Savez-vous où mène ce métier?

—Ah! Seigneur Jésus!

—En cour d'assises d'abord et aux galères ensuite. C'est à coup sûr là où vous irez un jour, mais je vous certifie que vous serez en prison avant vingt-quatre heures, si vous ne répondez pas nettement, et franchement surtout, aux questions que je vais vous adresser.

La femme Cochet voulut essayer de se rebiffer. Ce n'était pas sans doute la première fois qu'on la menaçait de la justice.

—Je ne suis qu'une vieille femme, dit-elle, mais je n'ai peur de personne.

—Assez! fit Melven.

Et son regard froid, clair, incisif, fit baisser les yeux à l'ogresse.

—Cependant, dit-elle, si je ne voulais pas vous répondre ce n'est pas la prison qui me ferait parler.

—Peut-être! mais comme il m'importe peu que vous mouriez en prison où ailleurs, il y a cinq cents francs pour vous si vous voulez dire la vérité.

—Cinq cents francs! murmura la vieille, c'est une somme pour une pauvre femme comme moi!

Melven tira de sa poche un porte-monnaie; il l'ouvrit et la couleur fauve de l'or fascina la Cochet.

Elle tendit la main.

—Oh! pas encore! dit Melven; il faut d'abord parler... et écrire.

—Ecrire! je ne sais pas écrire!

Melven remit le porte-monnaie dans sa poche.

—C'est fâcheux pour vous!

—Oh! mais, je sais signer! s'écria la vieille femme qui voyait les cinq cents francs lui échapper.

—A la rigueur cela me suffira. Voyons, répondez: Une jeune dame venant de Paris, en compagnie d'un monsieur, est accouchée ici il y a quelques mois; elle est arrivée chez vous vers dix heures du soir et en est repartie à l'aurore. Vous rappelez-vous ce fait?

—Oui!

—Bien!...Qu'est devenu l'enfant de cette dame?

—Il est mort.

—D'une mort naturelle?

—Oui, puisqu'il avait cessé de vivre en venant au monde.

—Vous mentez.... l'enfant était vivant.

La mère Cochet ne répondit pas.

—Vous n'ignorez pas, reprit Melven que la science a le moyen de savoir, même après la mort, si un enfant vivait en venant au monde! Voulez-vous que je fasse exhumer le cadavre?

—Eh bien, quoi! dit la vieille cyniquement, il vivait!.... Après?

—On vous a donné l'ordre de le tuer?

—Oui.

—Qui?

—Le monsieur.

—Et vous l'avez.... tué?

—Oh! non, monsieur. Seulement je lui ai fait prendre deux infusions de cette graine;—elle montra du doigt des graines contenues dans un pot,—et ça été fini!

—Combien avez-vous reçu pour commettre ce crime?

—En tout cent francs.

—Misérable!

—Dame! monsieur, il faut bien vivre!

—Je n'en vois pas la nécessité! Ecrivez, ajouta Melven, après avoir placé devant la mère Cochet une feuille de papier, de l'encre et une plume qu'il tira de sa poche.

—Mais je ne sais pas écrire; je vous l'ai déjà dit.

—Allons donc! Assez de comédie comme cela! Vous avez été élève de la Maternité en 1818, et vous vous nommiez alors Marguerite Raffenoult!

—Vous êtes donc le diable! s'écria la vieille femme épouvantée.

Melven dicta:

"Je, soussignée, Marguerite Raffenoult, "dite femme Cochet, reconnais que, en ce "qui concerne la mort de l'enfant né de "madame Robert Dachet, je n'ai fait que "me conformer aux ordres de M. Dachet."

L'ogresse était domptée; elle écrivit ce que Melven venait de dicter, data et signa.

—C'est ma condamnation que vous me faites signer, dit-elle en pleurnichant.

—Laissez-moi donc tranquille! repartit Melven. Vous savez bien que si je voulais vous dénoncer je ne vous offrirais pas cinq cents francs.

—Maintenant ces cinq cents francs sont bien à moi, j'espère?

Et de nouveau elle tendit la main.

Melven jeta le porte-monnaie sur la table; il s'ouvrit en tombant et les pièces d'or s'éparpillèrent sur le sol.

L'ogresse s'accroupit sur la terre, et, marchant sur ses genoux et ses mains, elle se mit à la recherche des pièces d'or.

Melven profita de ce moment pour sortir de ce lieu maudit.

Il prit le papier, qui était encore sur la table, et le mit dans sa poche.

Quand il se trouva dans le sentier, il respira plus à l'aise et une réflexion douloureuse se fit jour à travers ses lèvres.

—Hélas! murmura-t-il, la femme représente à la fois le sublime et l'abject!

XII.

M. de Lorris habitait à Saint-Amaud une de ces maisons de province qui, à Paris, passeraient pour des hôtels, habitations vastes comme des casernes, avec une salle à manger pouvant recevoir cent convives, les salons mille personnes et les chambres d'amis cinquante invités. Sans oublier la salle de billard, la salle de bains, les écuries, les remises et un jardin vaste comme une place publique. Tout le confort en un mot qu'on peut trouver en province.

Le jour fixé pour la signature du contrat était arrivé.

Maître Quentin, le notaire de la famille de Lorris, s'était fait faire, à cette occasion solennelle, un habillement de cérémonie. Les honoraires du contrat en valaient la peine: ce n'est pas tous les jours qu'un notaire de province est appelé à trouver de pareilles aubaines. Il y avait trente convives dans la salle à manger de M. de Lorris; c'est ce qu'on appelait un dîner d'intimes: quelques parents et les gros personnages de la ville. Les autres invités devaient arriver à neuf heures, pour la lecture du contrat et l'ouverture de la corbeille de noces.

(*A continuer.*)

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton, Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Bennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utisa, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1º De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2º Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr.; recommandés, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, mardi, 18 avril.
ST-LAURENT,—— mardi, 25 avril.
FRANCE,—— mardi, 2 mai.
PEREIRE—— samedi, 6 mai.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

LOUIS DE BEBIAN
Agent, 55, Broadway, New York
ou à L. GRAND, Agent,
nov—4m Gallier Court, Lettre H. N. O.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR LE HAVRE ET BREME.

Départ, le MARDI, 2 mai, à 7 heures du matin.

Le steamer allemand
STRASSBURG,
Capitaine ERDMANN,

partira de son quai, au poteau 41 du 4e District, ainsi qu'il est dit ci dessus.

Il ne prendra pas de passager de chambre.

Pour passag d'entrepont, pour le Havre, directement, ou Brême, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
26avril— No 42 de la rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous—
De Brême. de la Nlle-Orls.
Hannover... 2 fév. environ 11 mars
Strassburg 1 mars 2 mai.
(Direct pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ ——
Frankfurt... 15 mars environ 28 avril
Hannover... 12 avril " 17 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres.... $150 en or.
Entrepont.... 36 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême
Chambres.... $150 en or.
Entrepont.... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres.... $25 en or.
Entrepont.... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

VAPEURS

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glasgow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excelés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté et la rapidité du voyage. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les ouvriers d'entrepont. Les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à
A. K. MILLER & Co.
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.

17fév—1an

Excursions régulières du dimanche.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression,
CAMELIA,
Capitaine HANOVER.

Commencera ses excursions régulières du Dimanche à dater de dimanche prochain, 2 avril.

Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac à l'arrivée du train de 7½ heures du matin; il arrivera le soir du même jour, à temps pour permettre aux passagers de prendre le train de sept heures et se rendre en ville.

Le prix du passage, aller et retour, est d'une piastre seulement.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent.
29mars— No 20 de la rue de l'Union.

LA COTE DU LAC.

Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,
CAMELIA.
Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,
capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de six heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.
C. M. SORIA,
23 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TENSAS,
remplaçant le Trenton.
E. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

JAMES M. DOWLING,
23sept— No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h

Pour Washington, Opelousas, Fort Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.
H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les attérages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

6 août,—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt. W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE.
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 déc.—

Attakapas et Atchafalaya.

Pour Simsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, du Bayou Chênes, de Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les atterrages du Bayou Têche. Le bateau à vapeur

GEORGE SPANGLER,
Abe Smith, Capitaine, Frank Greig, commis, partira MERCREDI, 26 avril, à 5 P. M.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, Agents.
25avril—2 No 3 de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. G. MELANCON,
29oct— No 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine Jos. Ancoin,
M. H. Landry Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET et P. CHARLET,
12juillet—1an 9 rue Conti.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
CORTES,
H. R. Frieman, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 4 mai, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage.... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 11.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DÉCEMBRE, Le bateau à vapeur
BILLY COLLINS partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE,
4déc— Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est à "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour, le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents, l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8.	8½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI-HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4 avril—

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès.......6:45 A. M.	Exprès.....10:30 A. M.
Exprès.......5:00 P. M.	Exprès..... 9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES,
Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov—

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,

CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart.	Arrive.
Express.......6:45 A. M.	Express...10:30 A. M.
Express.......5:00 P. M.	Express... 9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES,
Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle.........4:0 P. M.	Malle.........12:01 M.
Agrément.....3:40 P. M.	Agrément.....10:30 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 8 P. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail.........4:0 P. M.	Mail.........12.00 M
Accommodation 3:40 P. M.	Accom.........10:30 A. M.
SUNDAY accommodation train.........8:00 P. M.	

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 12 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour les marchandises en grande quantité, seront faits, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie	$458,228 93	
Primes de mer	62,839 56	
Primes de rivières	75,231 32	
		$596,399 81
En moins—		
Risques non expirés le 31 décembre 1875	137,568 14	
Primes remboursées	34,972 22	
		$172,540 36
Montant net des primes		$420,859 45
A ajouter—		
Intérêts, sauvetages, etc		30,631 13
		$451,490 58
A déduire—		
Réassurances	$28,345 83	
Pertes par les incendies	$110,972 73	
Pertes sur mer	16,842 69	
Pertes sur les rivières	30,378 21—158,188 63	
Réfaction (rebate)	42,483 47	
Commissions aux agents	27,148 59	
Dépenses générales des agences	$7,730 12	
Dépenses générales du bureau local	27,900 00	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	12,077 24—47,716	
Taxes d'Etat et taxes de ville	29,294	
		331,177 90
Profits nets		$120,312 78
A déduire:—		
Dividende payé en août	25,000	
Dividende déclaré	25,000— $50,000	
Réserves pour réclamations non réglées	15,000—	65,000 00
		$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières	$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires	238,501 91
Actions et bons	93,574 50
Effets à recevoir	22,287 68
Primes en voie de recouvrement	73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission	10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances	4,137 5
Comptes en suspens	3,214 32
Divers débiteurs	7,213 70
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20	58,822 61
En caisse	36,250 24
	$652,827 96

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés	$137,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,086 23
Réservé pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de paix.
Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh,	A. M. Bickham,
Placide Forstall,	A. Schreiber,
H. Gally,	J. Tuyes,
Chas. Lafitte,	W. A. Bell,
W. Van Benthuysen,	D. Fatjo,
Pierre Poutz,	D. D. Rogers.

16jan—

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$350,836 87	
Primes sur les risques de mer	65,189 62	
Primes sur les risques de rivières	34,724 21	
Total		$450,7[illegible]
En moins		
Primes sur risques non expirés	$120,661 47	
Primes remboursées	1,951 60	$122,613 07
Primes nettes acquises		$328,137 72
A ajouter:		
Intérêts	$9,185 35	
Profits et pertes	5,360 40	
Primes sur l'or	254 92	14,800 67
		$342,9[illegible] 40
Pertes payées		
Sur les risques de feu	$90,741 65	
Sur les risques de mer	15,954 27	
Sur les risques de rivière	6,802 83	
Pertes en litige	5,812 00	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	23,481 46	142,792 11
Réassurances	16,310 42	
Réfaction (rebate)	21,818 98	
Commissions d'agences	27,239 65	
Dépenses d'agences	7,780 44	
Taxes et Licences	10,568 50	
Dépenses de bureau	27,062 07	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	6,547 16	
Frais de Cours et d'avocats	47 83	270,267 84
Bénéfice net		72 67 7

ACTIF,

En caisse	
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$51,890 87
" Louisiana Natl. Bk.	20,324 61
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,003
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à	27,871
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à	48,333 78
Effets à recevoir pour primes	7,580 93
Prêts sur hypothèques	140,873 22
Prêts sur nantissements	24,124 94
Effets à recevoir	13,951 30
Bons	32,413 83
Actions	23,566 78
Primes en voie de recouvrement	41,682 42
Propriétés foncières	74,174 77
Dû par divers	11,814 99
Bons des Etats-Unis	11,550 22 $555,824

PASSIF,

Capital payé en plein, (actions de $30)	$295,650 00
Effets à payer	686 5
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50
Primes sur risques non terminés	120,661 47
Pertes non réglées	29,283 46
Dû à divers	7,008 54
Fonds de reserve	11,029 07 482,954 0
Surplus	$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LeGARDEUR, Jr.,
Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1º Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2º Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3º De porter au Fonds de réserve (15 0/0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS,

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
L. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	LS. SCHNEIDER,
J. FLAIBENT,	JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM,	M. MUSSON,

15janv—1m

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37........Rue Carondelet........3

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

NEUVIEME ETAT ANNUEL

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie	$360,072 53	
Sur risques de rivières	231,229 74	
Sur risques de mer	44,116 41—$635,419	
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$ 89,742 60	
Primes remboursées	9,925 00— 99,667	
Montant net des primes		$535,7[illegible]

PERTES PAYEES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	$134,367 30	
Sur risques de rivières	126,482 58	
Sur risques de mer	8,320 65—$269,170	
Réassurances	14,369 62	
Réfaction (rebate)	15,492 51	
Taxes d'Etat et de Ville	22,618 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,699 81	
Profits et pertes	16,031 40—$390,582	
Balance		$145,169
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054
		$250,224
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé en le second dû		110,000
Bénéfices net		140,224
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,094
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,129

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 394,432 15
Comptes en voie de recouvrement	50,328 47
Effets à recevoir, pour prets sur actions et bons	522,922 04
Effets à recevoir à courtes échéances	32,011 45
Actions de banques et autres actions	218,102 55
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 68
Bons de la ville et autres bons	110,631 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 0
Propriétés foncières	60,135 00

PASSIF:

Capital	$1,100,000 00
Réserves pour risques non expirés	89,742
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,855 22
Ca suel (surplus	118,319 65— 1,486,218

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 88) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Sect., Vice-Président.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm C. Raymond,
J. I. Warren,	James S Prestidge
R. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. K. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm J. Behan

B. F. Eshleman.

23mai—1m

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

— DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey,	F. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. B. Hood,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. B. Lyman,
John Chaffe,	E. C. Palmer.

C. E. Fenner, 15 mars—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

10 ....rue du Canal............10

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 1875, y compris les risques non expirés de née précédente:

Sur risques de feu	$569,621	
Sur risques de mer	52,556 10	
Sur risques de rivières	55,983 08	
Total des primes		$678,160 23
En moins, primes non expirées		121,465 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,695 23
Pertes payées—		
sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	22,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	35,609 98	
Réassurances et primes remboursées	26,849 72	
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt	54,999 07	
		$454,269 67
Profit		$102,421 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$282,314 42
Bons de la ville	216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres	73,611 30
Billets garantis par hypothèque et gages	327,279
Effets à recevoir	88,917
Primes en voie de recouvrement	94,404
Bons de l'Etat	650
Actions d'assurance	19,124
Actions du Valette Dry Dock Comp.	10,400 00
Bons hypothécaires du Turner Association	00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	108,587 29
	$1,222,899 56

Le tableau qui ... le exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,

Chas. Lafitte.

16juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875		$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00	
Sur les risques maritimes	17,746 78	
Sur les risques de rivière	32,418 09	
		177,707 87
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	23,972 86	
Sur les risques maritimes	4,825 61	
Sur les risques de rivière	17,540 65	46,338 12
Moins réfaction (Rebate)	20,476 06	
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	15,316 50	
Réassurances	16,674 22	
Primes remboursées	1,666 91	
Loyer	3,907 61	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,608 55	71,439 15 117,677 27
Profits		$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40	
Réserve pour pertes en suspens	1,561 12	
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00	
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08	
		$60,030 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	$49,223 77
Prêts sur nantissement	28,537 16
Effets pour primes à courte échéance	7,295 31
Actions de banque et autres actions, liens fonciers	31,840 25 / 34,324 37
Prime en voie de perception	22,663 90
En banque	$84,738 58
Balance dans la banque d'Amérique	542 98—85,280 84
Total de l'actif	$260,030 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD,
Président.
LOUIS BARNETT,
Secrétaire.

Assermenté, et signé pardevant moi, ce 11 janvier 1876.

M. T. DUCROS,
Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT,
11janv— Secrétaire.

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,208 80	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	112,114 22—$355,767 75	
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		276,187
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$69,247 69	
Sur risques de mer	15,447 33	
Sur risques de rivières	55,553 91—$140,348 89	
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	73,705 33—214,054 23	
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62,133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$43,674 01
Prêts sur bons et hypothèque	55,963 33—$99,617
Prêts sur actions, sur demande	127,429 56
Argent en banque	53,089 98—200,529 54
Propriétés foncières	118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres	152,581
Primes en voie de recouvrement, comptes d'assurances en suspens, &c.	37,814 1
Total de l'actif	$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 23 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams,	Sm'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edward J. Gay,	John M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forcheimer,
Joseph B Wolfe,	R. R. Post,
Edward Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden	J. A. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jarey,	Edward Nalle,
George W. Sentell,	A. [illegible]

14mai—

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 123 Esplanade Street.

ASSURANCES.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,791 71
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		5,345
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$5,499 96	
Escompte de billets payés avant l'échéance	347 71	
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière	1,281 48	
	$7,024 14	
Bénéfice net	112 4	
	$7,137 08	$7,137

L'actif de la Société est comme suit:

Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	$64,905 77½	
Propriétés foncières	9,450 22	
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,861 41	
Currency des Etats-Unis	144 26⅜ 1,810 67⅝	
Effs et a recevoir	7,160 15	
Divers débiteurs	590 77	
Installations	1,000 00	
Intérêt courant	255 38	
		105,172
Actions payées en plein	79,150 00	
Actions payées en partie	3,792 55	
Scrip	4,530 00	
Dividende No 1 non-réclamé	127 20	
Effets à payer	400 00	
Divers créanciers	402 70	
Surplus de l'actif	16,470	105,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ
Président.
A. SAULET,
Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR.

Premier état annuel —DE— L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 152 de la rue du Canal,

Le 13 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes d'incendies	$52,641
Primes de rivières	1,112
Total des primes	$53,815 11
En moins—primes non expédiées	$5,876 71
Montant net des primes	$17,938 21
A déduire	
Pertes par les incendies—payées	$ 236 33
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 86 — 2,381
Montant réservé pour pertes non réglées	$5,546

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $205,650	$161,233 41
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,009 00
Actions appartenant à la compagnie	27,556 00
Bons des Etats-Unis	5,000 00
Effets à recevoir d'abscetes surdem, à orta ns 8 pour cent d'intérêt	12,350
Intérêts	10,442 44
Primes en voie de recouvrement	$7,430 86
Effets à recevoir pour primes	330 66
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	13,413 71
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	3,045 75
Capital souscrit, en voie de réglement	$3,451 86

PASSIF.

Capital, 4,123 1-2 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,759
Montant réservé pour garantir contre tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,338
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,338
Montant réservé pour perte non réglées	5,546
Salaires non payés	789
	$355,941

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 janvier A. D. 1874.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés	$ 663,752
Prêts sur demande	68,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation	500,000
Primes sur les bonds ci-dessus	28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation	13,500
Actions et bons divers	22,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés	9,165 0
Mobilier et accessoires	
Avoir en argent:	
Bonds des E. U. en main	112,000
Comptant en caisse ici	451,629 96
Do dans les banques de New-York	204,860 1 768,490
Total de l'actif	$1,880,441 95

PASSIF.

Capital payé	$ 500,000
Excédant de fonds	27,000
Billets émis	267,100
Dépôts	1,172,804 61
Dû à des banques et à des banquiers éloignés	64,188
Profits bruts pendant les derniers mois	67,865 82
Moins dépenses et taxes	19,506 87
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires	48,358 71
Total du passif	$1,880,4

LOUIS SCHNEIDER,
Président.

Mutual Aidand Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Année expirée le 31 aût 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès	$54,354
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,187
Montant au crédit des profits et pertes	$1,120
	$57,554
Montant payé sur 26 décès	$45,450 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste, Loyer et Salaires	10,679 25—$56,129
	$1,425

PASSIF.

Polices " sse "A."	$5,302
Polices " sse "B."	4,276 17—$19,878

ACTIF.

En caisse	$2,352
Décès payés "non réclamé,"	4,500
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,640
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,216
Banque d'Amérique	4,210
Banque Nationale Mutuelle	5,000
Dû sur assessements en voie de recouvrement	5,906
Meubles de Bureau	1,456
Effets à recevoir	1,33

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues	$137,126
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$94,467
Réassurances, rebates (réfaction), dépenses, etc.	
	134,881
	$22,114
Total de l'actif	$294,850

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz,	Louis Schneider
A. Eime Bader, Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgar, Th. Lilienthal,	R. Sieg,
den,	F. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Bicks,	S. I. Nalle,
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank,	F. Rickert,
X. Weissenbach, H. R. Gogreve,	F. Reiss,
R. Wilderman.	

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIEME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurances de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.

Primes d'incendie		$90,354 65
Primes sur les rivières		13,066 58
Primes maritimes		9,042
		112,493
Moins, primes remboursées		2,425
		$110,067
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$22,189 64	
Pertes sur les rivières	16,437 11	
Pertes sur mer	816 17	
	$39,427 94	
Réassurances	4,559 81	
Loyer	2,500 00	
Taxes	2,250 85	
Réfaction (rebate)	10,277 95	
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt	6,487 80	
Réserve pour risques non terminés	27,171 00	93,804 35
		16,263 23

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par nantissement	6,739 67
Prêts garantis par hypothèque	31,066 13
Effets à recevoir pour primes	12,480 96
Actions, bons et autres obligations	142,596 34
Propriété foncière	5,447 24
Primes en voie de recouvrement	13,100 89
En caisse	27,062 84
	$243,4[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir mardi, 11 mai.

9mai—10t.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:

Primes sur l'incendie	[illegible]	
Primes de mer	[illegible]	
Primes de rivières	[illegible]	
Primes sur les risques non expirées le 31 août 1872	42,[illegible] 00	
Total		$[illegible]
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année		50,116 41
		$[illegible]
Pertes payées dans l'année:		
Sur les risques d'incendie	$64,817	
Sur les risques de mer	17,654	
Sur les risques de rivieres	15,231 71—	100,444
		$110,[illegible]
En moins,		
Réfaction (rebate), 15 pour cent	$6,[illegible]	
Réassurances	15,[illegible]	
Dépenses, taxe, licence, intérêt	8,446	
Réservé pour pertes non réglées	20,[illegible]	
Balance net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	[illegible]
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis	$94,247
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Bons, actions, etc. de banques et de compagnies d'assurance, etc.	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Billets d'actions (stock notes)	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 20 septembre 1873.

CHAS. A. AUDEY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé............15 pour cent.
Dividende sur le scrip............5
Dividende " primes remboursées..15

Le scrip sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dividendes à dater du lundi, 6 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen	C. A. Green
J. Aiken	J. L. Harris
J. A. Braselman	Col. T. H. Kind,
W. T. Blakemore	J. D. Hill,
Bloom,	Jas. S. Lamp[illegible]
Boyd,	Robert L. Moore,
H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mullan,
W. Church,	Edward Nalle,
Gampbell,	G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman,	W. B. Thompson.

Banque Nationale Mutuelle A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,

Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES:

Prêts et escomptes, en or	$[illegible]
Prêts et escomptes, en or, en currency	[illegible]
Bons des E. U. pour garantir la circulation	500,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques	[illegible]
Dû par les agents de réserves approuvés	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriétés réelles, meubles et installations	[illegible]
Primes payées sur bons et or	[illegible]
Charges sur Clearing-House	112,979 67
Billets d'autres Banques Nationales	22,559 00
Monnaie fractionnelle (y compris nickels)	1,483 79
Espèces en monnaie d'or	[illegible]
Billets legal tender	[illegible]
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis	[illegible]
Total	$[illegible]

PASSIF:

Fonds de capital payé	$[illegible]
Fonds de surplus	[illegible]
Billets de Banque Nationale en circulation	[illegible]
Dépôts individuels, en or	[illegible]
Dépôts individuels, en currency	[illegible]
Dû aux banques et banquiers	2,715 65
Anciens dividendes non-payés	353 66
Dividendes actuellement déclarés, quatre pour cent	12,000 00—[illegible]
Total	$[illegible]

JOHN T. HARDIE, Président
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE
Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL,
1erjanv—10 Caissier.

Second Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1874, savoir:

Sur risques de feu	$114,053	
Sur risques de mer	60,331	
Sur risques de rivières	35,555	
Total des primes		$210,000
Moins primes rendues		5,164 77
Primes acquises		$199,345
Déduire—Pertes par le feu	$45,105	
Pertes sur mer	42,115 73	
Pertes sur rivières	15,474	
	$102,686	
Réassurances	$1,316 73	
Réfactions (rebate)	3,848	
Taxes	7,630	
Loyer	1,750	
Dépenses, et profits et pertes	24,618	
		$142,894
Réserve pour primes non-terminées		$17,220

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en Stock-notes	[illegible]
Comptant	41,483
Comptes en voie de collection	13,868
Billets recevables	[illegible]
Prêts sur garanties	80,050
Prêts sur hypothèques	41,346
Stocks et Bons	5,270
Installations de bureaux et meubles	2,000
En mains d'agents en Europe, etc.	6,139
	$294,517
Moins intérêts non-payés et dividendes	2,194
	$294,330

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

R. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W. ROQUIER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce jour janvier 1874.

R. BOUNY, Notaire public.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:

Admission	$ 235 00	
Quotités	2310 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	26 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe, (remboursées)	320 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
Il y a outer, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$ 500 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire	28 50	$5458 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6429 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		450 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de.... 241 membres.
Admis depuis cette époque 31 " 272 m.

Sur lesquels il faut déduire:	
Décédés	6
Rayés aux Assemblées générales	52
Absente démissionnaires	6
Effectif actuel	208 m.
Classés comme suit:	
Membres Actifs	162
" Honoraires	32
" Bienfaiteurs	13
Total égal	20[illegible]

11janv—7t

BILAN —DE LA— BANQUE GERMANIA NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes	$782,975 63
Tiré en sus	4,242 8
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	500,000
Bons des Etats-Unis en caisse	100,000 00
Autres actions et Bons	26,053 87
Dû par des agents de réserve et de rachat	90,637
Dû par d'autres banques nationales	7,146 3
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat	1,381
Propriété foncière, mobilier et installations	5,906 07
Dépenses courantes et taxes payées	11,163 3
Primes payées	40,000 0
Echanges pour le Clearing-House	124,513 51
Billets d'autres banques nationales	8,978 0
Petite monnaie (y compris les nickels)	941
Espèces	27,673
Billets Legal Tender	210,110
Total	$1,891,400

PASSIF:

Capital payé	$500,000
Surplus	27,000
Autres profits non partagés	37,028
Billets de banques non rachetées	389,998
Dividends non payés	348 0
Dépôts individuels	$988,591 73
Certificats de dépôts, payables sur demande	600 00
Chèques certifiés	11,813
Chèques de caissiers non payés	24,987 —1,026,165 0
Dû à d'autres banques nationales	12,385 3
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat	5,890 23
Total	$1,891,469 34

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Rochl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit tableau exact.

HERM. ROEHL, caissier

Signé sous serment pardevant moi, ce 8 octobre 1874.

JOS. COHN,
Notaire Public.

Exact—Témoins: T. FRUDHOMME, L. E. CAIN, ...